

bellan de S. M., n'avaient pas osé prendre sur eux d'accepter cet à-compte, mais il le fut par le roi, qui octroya la contrainte demandée.

Charles VIII ne dut quitter Lyon que vers la fin de mai, puisque les lettres-patentes par lesquelles il accorda divers privilèges à la Faculté de médecine de Montpellier, sont datées de la fin du mois de mai (1). On lit aussi dans la *Mer des hystoires* (fol. CLXX de l'édition déjà citée) que « ... au moys de may furent faictes joustes et tournois où le roy estoit tousjours le premier armé de pied en cap. » Fauste Andrelini, qui se trouvait encore à Lyon, composa les inscriptions en vers latins qu'on lisait sur les pyramides élevées sur les lieux où se célébraient ces joutes et tournois (2). On sait aussi que vers ce même temps Jean Bouchet était venu de Poitiers à Lyon avec plusieurs de ses compatriotes, et qu'il offrit à Charles VIII « quelques légères fantaisies rithmées. » Il y a lieu de croire, dit l'abbé Goujet, qu'une des pièces qu'il avait présentées au roi était sa *Complainte sur le voyage et guerre de Naples* (3).

Les particularités peu connues que nous venons de donner sur le séjour de Charles dans nos murs, nous ont fait perdre de vue le cardinal d'Espinay, qu'était-il devenu? Peut-être était-il allé faire une excursion à Bordeaux pour y visiter ses ouailles, ou plutôt il était allé reprendre à Paris ses

(1) On lit dans l'*Hist. de la Touraine*, par Chalmel, tome 1, p. 298 : « Au mois de mai qui précéda sa mort, Charles VIII avait donné à Saint-Just-lès-Lyon des lettres-patentes qui confirmaient tous les privilèges que Louis XI... avait accordés à la ville de Tours en faveur des maîtres ouvriers et compagnons *besoignant l'art et le métier de faire des draps d'or et de soie.* » Si cet historien ne s'est pas trompé, Charles VIII serait donc revenu à Lyon en mai 1497.

(2) Brossette, *Eloge hist.* p. 183 ; Colonia, *Hist. litt.*, 11, 418.

(3) *Biblioth. franç.*, tome XI, p. 244.